

D'el Cers a l'Autà

le bulletin municipal de **Labastide-Beauvoir**



Bonne année 2012

Décembre 2011 n° 41

État civil

• Naissances

14 juin 2011 : Emma LE BIHAN

15 juin 2011 : Kenzo, Patrick, Claude SCHMIT

22 juin 2011 : Hugo MARTINEZ CANDELON

5 septembre 2011 : Maëlle, Michèle, Catherine LEON ROUX

13 septembre 2011: Manon, Marie-Louise, Simone ARRUFFAT

La commune de Labastide-Beauvoir présente ses compliments aux heureux parents et les plus sincères vœux de bonheur à nos nouveaux jeunes concitoyens.

• Mariages

16 juillet 2011 : Alexandra, Séverine LUDER et Aymen AMRI

20 août 2011 : Jacqueline, Josie PRUNIS et Guillaume, Paul, Marie JOLY

La commune de Labastide-Beauvoir présente ses meilleurs vœux de bonheur aux heureux mariés.

• Décès

11 avril 2011 : Georges, François PONTIÉ

12 juin 2011 : Maria, Germaine BLANC

10 juillet 2011 : Gabrielle, Antoinette, Françoise RIVIÈRE

7 novembre 2011 : Eugénie SERRES

La commune de Labastide-Beauvoir prend part à la peine des familles et de leurs proches et les assure de ses très sincères condoléances.

Information Mairie

Secrétaire Générale
Hélène LEDROIT
elus@labastide-beauvoir.fr

Secrétariat de Mairie
Laurence VIGNARD

Tél. : 05 61 83 90 - Fax : 05 61 81 97 74
accueil@labastide-beauvoir.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 19 h • Mardi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h • Jeudi de 14 h à 18 h

Horaires d'accueil téléphonique :

- Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Municipalité
elus@labastide-beauvoir.fr

Permanences
Maire : Éric FLEURIT

Maires adjoints délégués :

- **Georges RAVOIRE** : Finances et Vie Associative
- **Sandrine ROUQUET** : Culture et Communication
- **Daniel HERNANDEZ** : Enfance, Jeunesse et Social
- **André VALETTE** : Travaux, Voies, Réseaux et Environnement

Sur rendez-vous

Site internet : <http://www.labastide-beauvoir.fr>

Sommaire

État civil	2
Information Mairie	2
Édito	3

Informations municipales

Pas si cloche	4/5
Service non compris - service compris	6
L'Agence Postale Communale	7
Révision des valeurs locatives locaux professionnels ...	8
Travaux	9
Transports à Labastide	10/11
Location des salles municipales	12

Dans la commune

Commémorations	13
Infos bibliothèque	14
Relais des coteaux	14
Labastide et son histoire	15

Intercommunalité

Services à la personne	16
En bref... ..	17

École

Un grand projet annuel à l'école	18
Les délégués des parents d'élèves	18
Jazz sur son 31 à Labastide	19
Les CM écrivent aux enfants de Souman Nafaman ...	19

Associations

Association des parents d'élèves	20
Foyer Rural	20/21
Comité des fêtes	21
ACLB	22
Association bouliste Labastide Beauvoir	23

Édito



La crise économique que nous traversons est violente et nécessite des prises de décisions difficiles et souvent douloureuses pour les Français. Mais la France a un énorme défaut. Elle est en permanence en campagne électorale. Notre gouvernement n'ose pas prendre des mesures impopulaires mais pourtant vitales car les prochaines échéances électorales sont proches et que les dernières ont été douloureuses.

À chaque instant, nous sommes à l'approche d'un rendez-vous devant les urnes pour les élections municipales, cantonales, régionales, présidentielles, législatives, sénatoriales et européennes. Et là, le trac monte. L'angoisse de ne pas retrouver son siège devient insupportable. Alors il faut appliquer la méthode que mon ami Hubert appelle le PDVMVPDV : Pas de vague mon vieux, pas de vague.

Passons au mandat présidentiel unique. Un mandat de 5, 6 ou 7 ans où le Président aura en tête le bien de son pays et rien d'autre. Où il aura en tête la volonté d'inscrire son nom dans l'Histoire en lettre d'or.

Mais revenons à l'actualité économique. Certains experts prônent l'abandon de notre monnaie, l'Euro. Plutôt que le retour au Franc, je propose de créer une nouvelle monnaie : **la Nuitée Sarkozyenne**. Selon la Dépêche du Midi du 8 novembre 2011, notre Président de la république aurait dépensé plus de 37 000 € pour une nuit dans une suite d'hôtel à Cannes lors du G20. Alors quelles seraient nos dépenses et recettes communales avec cette nouvelle monnaie :

- 1 Nuitée Sarkozyenne = 37 000 €
- 1 Nuitée Sarkozyenne = 2 ans et demi de subventions aux associations
- 1 Nuitée Sarkozyenne = 1 an de repas de cantine pour nos élèves
- 1 Nuitée Sarkozyenne = 15 mois d'indemnités des élus
- 1 Nuitée Sarkozyenne = 4 ans d'assurances des bâtiments
- 4 Nuitées Sarkozyennes = 1 an de dotations financières de l'État
- 6 Nuitées Sarkozyennes = 1 an de charges de personnel
- 8 Nuitées Sarkozyennes = 1 an d'impôts communaux

En pleine période d'économies massives, notre Président nous donne une bonne leçon de réduction du train de vie de l'État car je suppose que dans d'autres circonstances la nuit d'hôtel aurait coûté bien plus cher.

Pour fermer cette parenthèse, je vous invite à poursuivre ce petit jeu en convertissant le montant de vos salaires, retraites ou indemnités en Nuitées Sarkozyennes. Si ce jeu ne vous amuse pas, à vous d'agir pour changer les règles.

Éric FLEURIT,
Maire de Labastide-Beauvoir

Au nom du Conseil Municipal, nous vous souhaitons que cette nouvelle année 2012 soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé.
Mais aussi pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises.



Pas si cloche

Le 11 décembre dernier, les cérémonies d'accueil de notre nouvelle cloche ont eu lieu. La bénédiction religieuse a été célébrée par Monseigneur Le Gall, Archevêque de Toulouse. (Extraits du discours de Monsieur le Maire, le 11/12/2011)

Historique

Depuis des décennies et même pour certaines d'entre elles depuis des siècles, elles sont au cœur de notre village. Elles marquaient la vie quotidienne en signalant le début du marché, l'heure de l'école ou encore un incendie. Elles accompagnent les moments forts de notre vie, les naissances, les mariages, les décès, ainsi que les offices religieux. Vous l'avez compris, je parle des quatre cloches de notre clocher.

Le son produit par la cloche a donc été utilisé au fil des siècles pour toutes ces fonctions de communication : alerte, information, calendrier, appel civil ou religieux, mais également pour protéger les récoltes ou permettre au voyageur de trouver son chemin. Elles font partie du « paysage sonore » d'un village. Leur chant appartient à notre patrimoine.

Pour restaurer ce patrimoine, nous avons collaboré avec Monsieur Jouffray, Directeur de l'Institut Européen d'Art Campanaire pour mener à bien l'expertise de notre installation campanaire.

En quelques mots, permettez-moi de vous présenter nos cloches.

La cloche n°1, la plus grosse est peu courante puisqu'il s'agit d'une cloche en fer datant de 1865, réalisée par le fondeur Jacob Holtzer, à l'époque où il était installé à Orléans.

La cloche n°2 date également de 1865. Elle est due au fondeur toulousain Louison.

La cloche n°3 est la plus jeune. Elle a été fondue par Vinel en 1924.

La petite dernière, la n°4, la plus petite mais aussi la plus ancienne est muette depuis de nombreux mois. Son état nécessitait de ne plus la marteler pour ne pas la détériorer d'avantage. Elle date de 1613 et a été classée au titre des Monuments Historiques le 30 octobre



1914. Cette jolie petite cloche en bronze est dédiée à la Paix. En pastillage, elle présente une vierge à l'Enfant. Cette cloche avec l'accord de M^{me} Andrieu, Conservateur des antiquités et objets d'art de la Haute-Garonne et sur décision des conseils municipaux, va rejoindre le Musée Européen d'Art Campanaire de l'Isle Jourdain pour être exposée au grand public pendant deux ans avant de revenir sur notre commune.

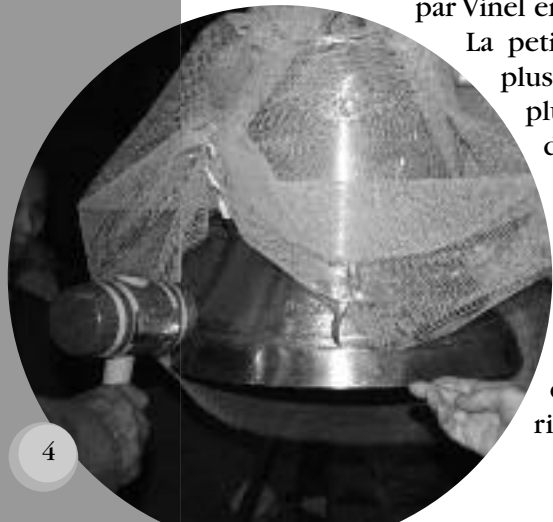
Sophie

Le Conseil Municipal a décidé cette année le remplacement de cette cloche. En recherchant une marraine, nos pensées ont convergé vers notre doyenne Maria Salvan-Mercadal qui venait de nous quitter à l'âge de 102 ans.

Je me permets de rappeler un souvenir qu'elle avait évoqué avec l'atelier Mémoires. Un souvenir d'école, des jets d'encriers, puis des prières qu'une sœur autoritaire l'obligeait à faire sans arrêt. « Je ne pouvais pas apprendre, je ne faisais que prier », se rappelait elle.

Pour celles et ceux qui ont eu le plaisir de rencontrer Maria, sa jeunesse d'esprit et son humour étaient toujours surprenants mais avant tout c'est la sagesse de ses paroles que nous retenions. Elle savait en quelques mots quand on se plaignait de la vie d'aujourd'hui, nous remettre les pieds sur terre en rappelant « qu'elle avait vu le mal mais aussi le bien » mais que « la dureté de la vie n'empêchait pas de rigoler ».

Cette sagesse sera désormais la voix de notre cloche Sophie. Sophie venant du Grec : sagesse. Nous avons décidé d'associer à la sagesse de





notre aînée, l'innocence du nouveau né en désignant comme parrain le dernier garçon né de notre commune le petit Hugo Martinez-Candelon. Ce petit bonhomme a connu un début de sa courte vie bien difficile. Nous lui souhaitons de vivre aussi bien et aussi longtemps que notre marraine.



Cette cloche est un symbole. Nous avons souhaité que son financement soit possible grâce à la générosité de donateurs et mécènes attachés à notre commune et souhaitant s'associer à cette renaissance. Avec l'aide du Conseil Régional et les nombreux dons cet objectif est presque atteint. Je tiens donc à remercier au nom du Conseil Municipal et de la commune :

Nos donateurs et mécènes :

- M. et M^{me} Gayral Jacques - SCI La Bastide d'en Cabos
 - M. et M^{me} de Saint Blanquat Raoul - SCI du Château
 - M. et M^{me} Roques Jean Pierre - Maison de Santé Mailhol
 - M. et M^{me} Cazal Robert
 - M. et M^{me} Toppan Jean Louis - Superette Utile
 - M. et M^{me} Monfraix Daniel
 - M. et M^{me} Pene Jean
 - M. et M^{me} Guilhem Pierre - Société Isol
 - M. et M^{me} Calastrenc Raymond
- ... ainsi que les donateurs anonymes.

Grace à vous notre clocher pourra raisonner à nouveau du chant de ses quatre sœurs.

Pour réaliser notre cloche Sophie, nous avons besoin d'un campaniste et d'un fondeur. Nous avons retenu la société campanaire Laumaillé, et comme fondeur la société Cornille Havard.

Inventaires

Je profite de cette occasion pour citer les inventaires qui ont été menés depuis plus d'un an.

En premier lieu, nous avons établi un recensement complet de notre cimetière pour en faciliter la gestion par une base informatique et mieux répondre aux diverses sollicitations des familles. Cet état a été réalisé par notre agent Laurence Vignard.

En second lieu, en collaboration avec la Commission Diocésaine d'Art Sacré, nous avons réalisé l'inventaire des objets affectés au culte. Je tiens à saluer Madame Barbier et son équipe et remercier également pour leur aide précieuse M^{me} Andrieu, M. et M^{me} Allain et M. Demur.

En troisième lieu, l'inventaire global de notre église Notre Dame de l'Assomption est en cours de finalisation.

Travaux

Et enfin, plus que quelques minutes de patience, pour terminer je parlerai des travaux réalisés et à venir.

La société Laumaillé a réalisé :

La restauration de l'installation campanaire, câblage électrique, remplacement de l'automate de sonnerie, remplacement de deux battants, de 3 moteurs, etc. pour un coût de 8 573,19 € TTC.

Le remplacement de la cloche n°4 pour un coût de 5 258,81 € TTC.

La mise aux normes de la protection de foudre de notre église pour un coût de 4 582,81 € TTC.

Courant décembre, la balustrade de notre clocher sera restaurée pour lui permettre de bien supporter les frimas de l'hiver.

Et en janvier, nous fermerons notre église pour un contrôle de la tenue de nos vitraux.

Ces travaux sont assurés ou suivis par André Valette, Maire Adjoint et Hervé Laurent notre technicien. Et je les en remercie.



Service non compris - Service compris

Service non compris

La décentralisation consiste à transférer les services de l'état du niveau national au niveau local. Cet exercice est appréciable si cela rapproche le service public des habitants. Mais depuis plusieurs années, le jeu consiste à fermer les services publics gérés au niveau national et à demander aux collectivités locales de se débrouiller.

En 2001, la Poste à Labastide-Beauvoir était ouverte toute la semaine même le samedi matin. Et le receveur logeait sur place. Alors que notre population est en croissance régulière, la Poste décide de réduire les horaires d'ouverture en fermant dans un premier temps le samedi. Deuxième étape, réduire la présence du receveur et enfin de fermer le bureau plus tôt l'après-midi. Comment voulez-vous répondre aux attentes des habitants en étant ouvert principalement quand les habitants sont au travail ?

Malgré nos nombreuses mises en garde et nos interventions au plus haut niveau avec l'appui de notre Conseillère Générale et de notre Député, il fut impossible de faire fléchir une décision nationale qui est de mettre à mort les bureaux de Poste dans le milieu rural. Nous avons rencontré des dirigeants de la Poste qui avec une mauvaise foi honteuse nous démontraient que l'activité du bureau de notre village était en chute libre. Alors que notre population augmentait et que l'ensemble des professionnels de notre commune voyait leurs chiffres d'affaires croître, la Poste agonisait. Il est certain que fermer le bureau de Poste quand les usagers sont susceptibles de venir et de l'ouvrir dans les périodes creuses cela répond d'un grand sens des affaires. Je m'étonne encore que l'on ne nous ait pas proposé d'ouvrir le bureau plutôt la nuit.

Aujourd'hui pour permettre aux habitants de Labastide et des communes voisines d'accéder aux services postaux, nous sommes dans l'obligation de reprendre en charge cette activité en créant une Agence Postale Communale.

Mais la Poste n'est pas un cas unique :

- La CRAM a réduit son activité à Villefranche sans doute avant de fermer.
- La DDT (ex DDE) a annoncé en 2009 la fin de l'instruction des permis de construire.
- Les antennes de la DDT de Villefranche, Muret et Grenade vont fermer prochainement.

Logements sociaux, justice, ingénierie et autres, la liste serait longue. Désormais, soit vous utilisez internet soit vous vous rendez au cœur de Toulouse...

Service compris

Heureusement les collectivités locales ont encore et toujours le sens du service public et de la proximité avec les habitants et les entreprises pour exemple :

- Le service autorisation du droit des sols a été créé au Sicoval pour aider les habitants dans leur projet de construction et les mairies pour les instructions, financé par le Sicoval.
- Le centre de gestion de la fonction publique a ouvert à Labège financé par le Conseil Général.
- L'échangeur autoroutier de Montgiscard a ouvert financé par le Conseil Général et les ASF.
- Un nouveau centre de secteur routier départemental a ouvert à Villefranche de Lauragais financé par le Conseil Général.
- L'Agence Postale Communale ouvrira début 2012 en partie à la charge de la commune.
- La médiathèque départementale est en cours de construction à Labège financée par le Conseil Général.
- Des services à la personne : crèches, aides à domicile, soins infirmiers, centre de loisirs... toujours plus proche, financés par les communes et le Sicoval.
- Un collège est en cours de construction à Escalquens financé par le Conseil Général.
- Un office de tourisme a ouvert à Nailloux financé par le Conseil Régional.
- Un lycée en projet à Villefranche de Lauragais sera financé par le Conseil Régional.

Site internet : www.labastide-beauvoir.fr

Télécharger ce bulletin municipal et les numéros précédents, s'informer sur les manifestations organisées par les associations, par la municipalité, avoir des informations sur le groupe scolaire, télécharger les comptes rendus des conseils municipaux, lire

les articles publiés dans la dépêche sur notre commune, consulter la météo du jour à Labastide-Beauvoir, effectuer des démarches administratives...

Continuez à surfer nombreux sur le site internet de la commune



L'Agence Postale Communale de Labastide

À compter du 1^{er} février 2012, les services de La Poste vous seront proposés par l'Agence Postale Communale. Nos agents administratifs, Hélène Ledroit et Laurence Vignard accueilleront les clients à l'agence postale installée dans les locaux de la mairie. Elles y réaliseront les opérations postales ci-dessous :



Services de la Poste proposés par l'Agence Postale Communale

► Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres-poste à usage courant :
 - Carnets de timbres Marianne autocollants,
 - Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international,
 - Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin,...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-poster :
 - Prêt-à-poster marque d'affranchissement en lots de 10 (en option Prêt-à-poster locaux ou régionaux par lot),
 - Emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S),
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité :
 - Contrat de réexpédition du courrier,
 - Garde du courrier,
 - Abonnement mobilité,
 - Prêt-à-poster de réexpédition.

► Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours,

- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 € par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - Des demandes de services liées aux CCP,
 - Des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 €,
 - Des procurations liées aux services financiers,
 - Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
 - Des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours.

À noter

- 1 Notre APC est rattachée au bureau de Poste de Saint-Orens.
- 2 Les soldes des comptes et livrets ainsi que les opérations ne sont pas accessibles aux agents chargés d'assurer le fonctionnement de l'agence postale communale.
- 3 L'agence postale communale dispose d'une comptabilité et d'un système informatique distincts de ceux de la commune.
- 4 Les agents territoriaux chargés d'assurer le fonctionnement de l'agence postale communale sont soumis aux dispositions du Code Pénal en matière de secret.

À la mairie

Depuis quelques mois, vous avez pu apercevoir un nouveau visage à la mairie. En effet, Madame Nasséra Mésonéro est venue en appui durant le congé maternité de notre Secrétaire Générale, Hélène Ledroit. Madame Mésonéro a partagé son emploi du temps entre les mairies de



Donneville et de Labastide-Beauvoir. Hélène reviendra à la mairie ce début d'année. Elle est Maman du petit Victor qui a pointé le bout de son nez le 9 octobre dernier. La commune de Labastide-Beauvoir présente ses compliments aux heureux parents et les plus sincères vœux de bonheur à Victor.

La révision des valeurs locatives des locaux professionnels

Les valeurs locatives actuelles datent de 1970 : elles ne reflètent plus la réalité du marché locatif et pourtant elles servent toujours de référence pour le calcul des impôts locaux. Une révision s'avère nécessaire. Il a été décidé de conduire cette révision par étapes, en commençant par les 3,3 millions de locaux professionnels.

L'article 34 de la loi de finances rectificative pour 2010 (du 29 décembre 2010) décrit l'intégralité du dispositif de révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

La mise en œuvre des opérations de révision comprend :

- Une collecte des informations auprès des propriétaires.
- Une exploitation des données par la DGFIP*.
- Le projet de la DGFIP* sera soumis aux commissions départementales des valeurs locatives des locaux professionnels. Ces commissions arrêteront les nouveaux paramètres d'évaluation.
- Un dispositif novateur de mise à jour permanente permettra de rester au plus près du marché locatif local.

Le calendrier

- Mi-février 2012 : Envoi des déclarations pré-identifiées aux propriétaires.
- Ouverture de la télédéclaration mi-février 2012.
- Une date limite de dépôt au 10 avril 2012.
- Avril 2012 : Une exploitation des informations collectées par la DGFIP* en vue de proposer

les découpages en secteurs d'évaluation et les grilles tarifaires associées.

- Fin 2012 : création des commissions départementales (CDVLLP**).
- 2013 : fixation des secteurs et tarifs.
- Travaux des commissions départementales (CDVLLP**).
- Prise en charge des éléments définitifs par la DGFIP*.
- 2014 : intégration des valeurs locatives révisées, prise en compte des nouvelles valeurs locatives dans les taxations d'impôts directs locaux.
- 2015 : Préparation de la mise à jour permanente, pour application pour la première fois.

À terme, cette loi s'appliquera également aux locaux d'habitation.

Pour en savoir plus :

http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo_otherfiles_fina_loca/docs_som/diaporama_vlocative_2011.pdf

*DGFIP : Direction Générale des Finances publiques

** CDVLLP : Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels



Quand le bâtiment va...

Des toilettes enfin à la hauteur... Les toilettes de l'école ont été modifiées. Les anciennes toilettes « à la turque » qui apportait une hygiène intéressante (pas de contact avec une cuvette) mais effrayaient

certains enfants qui s'abstenaient de s'en servir, sont désormais remplacées par des toilettes modernes plus confortables. Il ne faut pas pour autant que les enfants y passent tout leur temps !

Un mur bien dressé

Le mur du cimetière dont on se souvient de la chute entraînée par un chauffeur indélicat est désormais redressé. L'entreprise en a profité pour consolider ses assises et a préservé l'aspect traditionnel du faite en briques inclinées et l'aspect brique sur le côté cimetière. Le reste du mur (encore debout heureusement) devra terminer cette belle réalisation.

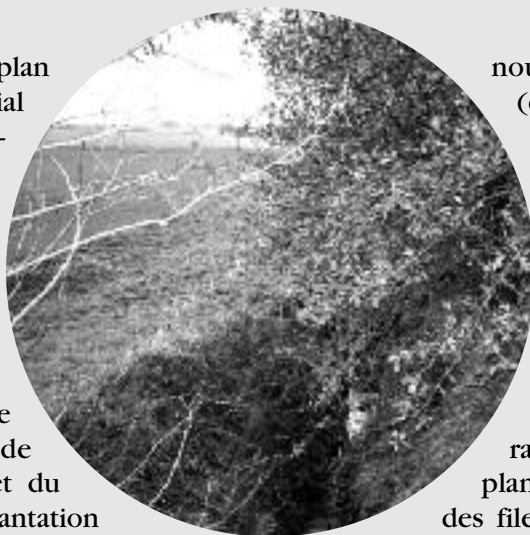


Aménagement des berges du « Visenc »

Dans le cadre du plan d'action territorial concernant l'entretien des ruisseaux de notre région, la commune s'est investie dans un programme de reboisement du site du Visenc. Cette action est financée avec le concours de l'agence de l'eau en vue d'améliorer la qualité de l'eau du bassin-versant, et du programme régional de plantation nommé « plant'arbre », subventionné par le Conseil Régional Midi-Pyrénées. La participation de la commune à cette action se limitera à une adhésion annuelle à l'association de 100 euros.

Suite à l'abattage de dizaines de peupliers touchés par la maladie, la partie du Visenc située à proximité de la station d'épuration devenait un lieu dangereux.

L'association « arbres et paysages d'autan »



nous a fournis 260 plants (érables, merisiers, frênes...). Elle nous a conseillés sur le choix des essences à planter et sur les préparations techniques.

La plantation de jeunes plants de 1 an permet d'assurer une meilleure reprise et une croissance rapide. Les arbres ont été plantés tous les 5 mètres et des filets de protection à gibier ont été mis en place.

L'association « Arbres et paysage d'autan » s'efforce de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural, pour améliorer le cadre de vie avec des végétaux peu exigeants en eau et nécessitant peu d'entretien. Vous pouvez bénéficier des conseils de l'association en devenant adhérents.

Transports à Labastide

TAD 201 (Transports A la Demande)

Depuis le 5 septembre 2011 vous bénéficiez d'un TAD 201 entre les Varennes et Saint-Orens avec de nouveaux horaires plus adaptés et mieux cadencés dans la journée, permettant de rejoindre des lignes de transport en commun vers Labège ou Toulouse. Deux arrêts sont définis sur notre commune : le premier se trouve à la Mairie et le second au lieu-dit « Al pas del merle ».



Les horaires ci-dessous sont valables jusqu'en septembre 2012. Nous vous encourageons à user de ce moyen de transport car un bilan sera effectué l'année prochaine et le manque de fréquentation serait préjudiciable à la pérennisation de ce système.



Ligne 57

Bien entendu la ligne 57 des bus Arc-en-Ciel mise en place par le Conseil Général entre Revel et Toulouse reste en place et continue à rendre les services comme depuis de nombreuses années.

TAD 201 - Direction St-Orens Lycée*

	Lundi à samedi									
Varennes En Clavié	06.40	07.05	07.30	08.15	08.45	09.45	12.25	13.25	15.00	18.00
Labastide-Beauvoir	06.47	07.13	07.38	08.23	08.53	09.52	12.32	13.32	15.07	18.07
Fourquevaux	06.51	07.18	07.43	08.28	08.58	09.56	12.36	13.36	15.11	18.11
Odars	06.57	07.25	07.50	08.35	09.05	10.02	12.42	13.42	15.17	18.17
Auzielle	07.00	07.29	07.54	08.39	09.09	10.05	12.45	13.45	15.20	18.20
St-Orens Lycée	07.03	07.32	07.57	08.42	09.12	10.08	12.48	13.48	15.23	18.23
Lauzerville	07.08	07.37	08.02	08.47	09.17	10.13	12.53	13.53	15.28	18.28
Auzielle Mairie	07.10	07.39	08.04	08.49	09.19	10.15	12.55	13.55	15.30	18.30
St-Orens Lycée	07.13	07.43	08.08	08.53	09.23	10.18	12.58	13.58	15.33	18.33

TAD 201 - Direction Varennes En Clavié *

	Lundi à samedi									
St-Orens Lycée	08.10	10.30	13.00	15.00	16.00	17.30	18.00	18.35	19.00	19.35
Auzielle Mairie	08.13	10.33	13.03	15.03	16.03	17.34	18.04	18.39	19.04	19.38
Lauzerville	08.15	10.35	13.05	15.05	16.05	17.37	18.07	18.42	19.07	19.40
Auzielle	08.19	10.39	13.09	15.09	16.09	17.42	18.12	18.47	19.12	19.44
Odars	08.23	10.43	13.13	15.13	16.13	17.47	18.17	18.52	19.17	19.48
Fourquevaux	08.27	10.47	13.17	15.17	16.17	17.52	18.22	18.57	19.22	19.52
Labastide-Beauvoir	08.34	10.54	13.24	15.24	16.24	18.00	18.30	19.05	19.30	19.59
Varennes En Clavié	08.39	10.59	13.29	15.29	16.29	18.05	18.35	19.10	19.35	20.04

*Attention ces transports ne sont pas disponibles les dimanches et jours fériés



TER SNCF

Une autre alternative n'est pas à négliger pour tous ceux qui souhaitent se rendre à Toulouse centre, puisque nous avons la gare de Baziège à moins de 7 km, ci-dessous un extrait des horaires possibles. Pour information, la gare de Baziège a depuis le 12 décembre, 9 arrêts supplémentaires quotidiens.



Échangeur de Montgiscard

Et enfin l'ouverture de l'échangeur de Montgiscard, ouvert depuis le 16 novembre offre une alternative supplémentaire.



Métro

En ce qui concerne le Métro à Labège, un accord a été signé le 1^{er} décembre 2011 entre le président du Grand Toulouse et du syndicat mixte des transports en commun et celui du Sicoval sur le principe du prolongement de la ligne B du métro de Ramonville à Labège.

La concertation publique et le recrutement d'un maître d'œuvre seront lancés dans le courant du premier trimestre 2012. Les études démarreront mi-2012, pour une durée d'environ deux ans et demi. Le montage financier doit être bouclé début 2014, l'année de la mise en enquête publique. Les travaux sont lancés en janvier 2015 pour une livraison du prolongement de la ligne de métro début 2019.

Sens Carcassonne-Toulouse entre 06h00 et 10h00

Carcassonne-SNCF	06h04	06h26	07h29	08h04	Tikemouv
Baziège-SNCF	06h48	07h15	08h15	08h48	09h38
Escalquens	06h55	07h24	08h24	08h55	09h48
Labège-Innopole-SNCF	06h59	07h30	08h30	08h59	09h54
Montaudran-SNCF	07h03	07h35	08h34	09h03	09h58
Toulouse-Matabiau-SNCF	07h08	07h39	08h39	09h08	10h03

Sens Toulouse-Carcassonne entre 16h00 et 19h00

Toulouse-Matabiau-SNCF	16h54	17h21	17h54	18h21	18h54
Montaudran-SNCF	-	17h26	17h59	18h26	18h59
Labège-Innopole-SNCF	17h01	17h31	18h04	18h31	19h04
Escalquens	17h05	17h37	18h08	18h37	19h08
Baziège-SNCF	17h12	17h47	18h15	18h47	19h15
Carcassonne-SNCF	17h51	18h41	18h58	19h33	19h56

Contact : Ter Midi-Pyrénées 0800 31 31 31

À l'étude

Pour l'instant, la création d'une ligne express Montgiscard-Ramonville ou Montgiscard-Labège est étudiée.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a été sollicité pour que la ligne de bus existante fasse un arrêt au niveau de l'échangeur de Montgiscard, mais la réponse a été négative à cause de l'allongement du temps de parcours et du fort remplissage actuel des bus en heures de pointe.

Tisséo a également été sollicité pour une création de ligne spécifique, mais le potentiel est pour l'instant trop faible.

Toutefois, il est prévu de créer un parking de covoiturage à hauteur de l'échangeur (partenariat ASF - Sicoval) qui intégrera un arrêt de bus.

Vous pouvez retrouver ces informations de manière exhaustive en suivant le site internet de la commune :

www.labastide-beauvoir.fr dans rubrique :
commerces et services/services/
transports (lien sur la fiche transport
du Sicoval)



Location des salles municipales

Le conseil municipal s'est penché en cette fin d'année sur le problème de l'utilisation des salles municipales.

La halle aux grains qui doit poursuivre ses travaux de mise en conformité est pratique pour tous les spectacles en raison de la scène dont elle est pourvue. Nous espérons que les efforts consentis permettront son agrément pour 2012. Par contre, son utilisation est limitée en fonction des nuisances pour le voisinage immédiat dès le soir venu.



La salle Gruvel est plus isolée, donc plus apte à accueillir des activités bruyantes. Elle est souvent demandée par les particuliers pour des fêtes privées qui dans la majorité des cas, ne posent pas de problème. Même si un complément de ménage apparaît quelquefois nécessaire, les usagers font généralement un effort de nettoyage. Il a fallu exceptionnellement nettoyer entièrement la salle et ses abords en raison d'utilisateurs indécents.

Alors pourquoi vouloir changer ce fonctionnement ?



Les salles sont mises à disposition avec du matériel (chaises, tables, cuisine avec appareils électriques) et sans évaluation de l'énergie consommée (éclairage, chauffage, consommation des appareils de la cuisine...). Il faut pourtant payer ce fonctionnement. De plus, ces matériels ainsi que les salles demandent un entretien et des réparations qui viennent grever les dépenses municipales.

Nos salles sont utilisées principalement pour les activités des associations, de l'école, de la mairie et par quelques fêtes de familles des Labastidois. Malgré cela nos salles sont régulièrement vides. De plus, nous sommes souvent sollicités par des personnes externes à notre commune pour louer nos locaux.

C'est pourquoi, le Conseil municipal, après une discussion longue, a retenu le principe du paiement de la location des salles pour les particuliers. Le tarif sera moins élevé pour les Labastidois que pour les habitants d'autres villages et le nombre d'installations concernées doit aussi être pris en compte. Les associations de Labastide, quant à elles, en bénéficieront toujours gratuitement.

Si vous projetez l'utilisation des salles municipales en 2012, vous vous inscrirez après les usagers naturels (les associations) qui ont établi leur planning fin novembre. Il vous faudra alors solliciter l'autorisation du Maire, déposer un chèque de caution (300 €), le règlement de la location et une attestation d'assurance.

Voici les tarifs votés par le Conseil municipal :

Tarif en euros	Habitants du village			Extérieurs au village		
	Salles	Gruvel	Halle les 2	Gruvel	Halle	les 2
1 jour		50 €	40 €	80 €	250 €	non louée non louées
2 jours		100 €	80 €	150 €	500 €	non louée non louées

Possibilité d'un forfait de nettoyage sous certaines conditions.



Commémorations

Le vendredi 11 novembre, dans la douceur d'une journée ensoleillée, les Labastidois se sont réunis pour évoquer le souvenir des enfants de la commune disparus pour la France.

Éric Fleurit a été très sensible à faire un rappel sur l'histoire et les absurdités de la guerre. Son discours a été suivi par les lectures de Pauline, Claire, Baptiste, Lucas, Arthur et Yannick. Les enfants aidés de leur institutrice avaient choisi des textes très émouvants dont voici un extrait :

Le poilu

*Il met sa ceinture pour tenir son pantalon,
Il noue ses lacets pour tenir ses godillots,
Il serre la jugulaire pour tenir son casque,
Il accroche la bretelle pour tenir son fusil,
Il ferme les boutons pour tenir sa redingote.
« Il faut tenir ! », a dit le Général,
« Le pays entier repose sur vos épaules ».
Il boit un gorgeon pour tenir le coup,
Il bombe le torse pour tenir son rang,
Il crie "Vive la patrie !" pour tenir le cap,
Il embrasse la photo pour tenir le choc,
Il court droit devant pour tenir la tranchée.
« Il faut tenir ! », a dit le Général,
« Le pays entier repose sur vos épaules ».
Mais lui, qu'est-ce qui le tient ?
Il cherche un rocher pour tenir assis,
Il noue son foulard pour tenir sa jambe,
Il chante à mi-voix pour tenir sans peur,
Il s'efforce d'y croire pour tenir son rôle,
Il serre la photo pour tenir jusqu'à l'aube.
« Il faut tenir ! », avait dit le Général,
« Le pays entier repose sur vos épaules ».
Mais lui, qu'est-ce qui l'a tenu ?*



*Rien, ni personne, sauf elle désormais.
Elle ne connaît de son grand-père que cette photo noire de sang...
Elle ne connaît de sa grand-mère que ce visage couleur sépia...
Elle ne connaît de leur amour que ces mille craquelures bistres...
Et elle y tient.*

« Il fallait tenir ! », a expliqué le Maréchal.

Cette cérémonie s'est clôturée par le « verre de la paix » à la halle aux grains.

Nous vous donnons bien sur rendez-vous pour les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre 2012. Vous pouvez d'ores et déjà aussi noter que la cérémonie commémorative du 19 mars 1962, date du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, sera organisée par la FNACA cette année à Labastide le **dimanche 25 mars**.

Du 27 février au 2 mars la salle des mariages de la mairie accueillera une exposition sur la guerre d'Algérie.

Repas des Aînés

Le 11 décembre, « les Aînés » de la commune se sont réunis dans la halle aux grains pour le traditionnel repas organisé par la municipalité. Un moment de convivialité et de partage. L'occasion de passer une journée chaleureuse, de se voir ou de se revoir, de donner des nouvelles des voisins, des amis, des proches. L'occasion aussi pour les nouveaux venus de rencontrer d'autres Labastidois, d'autres retraités. C'est parfois la naissance d'une nouvelle amitié.

Autour d'un bon repas comme de coutume orchestré par le traiteur Récapé, cette année le duo d'animateurs Michel Saint Raymond et



Joël Rech nous a tous fait beaucoup rire. C'est le cœur léger mais l'estomac bien rempli que nous avons tous regagné nos foyers pour préparer le repas du soir : « un bouillon suffira ! ». Rendez-vous aux Aînés en décembre 2012.

Infos bibliothèque

Voici les quelques nouveautés...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des acteurs du TNT le 8 octobre 2011 qui nous ont fait découvrir des pièces de théâtre.

Depuis la rentrée, vos enfants peuvent assister à une animation lecture de contes qui a lieu un mercredi sur deux à 17 h. Le planning de ces lectures est affiché à la bibliothèque et est disponible sur le site Internet de la commune www.labastide-beauvoir.fr.

Les nombreuses nouvelles inscriptions depuis la rentrée nous encouragent à continuer dans cette voie. Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque est entièrement gratuite. Téléchargement du formulaire d'inscription et modalités d'inscription sur le site Internet de la commune.

Enfin, nous vous informons que dès le 4 janvier vous pourrez découvrir de nouveaux livres en rayons (demandes des lecteurs + rentrée littéraire). Retrouvez la liste des derniers achats sur le site Internet de la commune.



Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h 30
- Jeudi de 17 h à 18 h
- Samedi de 10 h 30 à 12 h

Horaires du mercredi modifiés pour répondre à la demande des lecteurs.

Relais des coteaux

La 22^e édition du relais des coteaux a rencontré de nouveau un vif succès avec plus de 1 400 participants. C'est notre commune qui cette année était le point de départ et d'arrivée de la course qui a eu lieu en ce dimanche 4 décembre. Les marathoniens ont démarré à 8 h 30, tandis que les équipes en relais partaient à 9 h. Certains étaient entraînés et ont parcouru leur relais avec facilité, d'autres ont souffert, malgré les encouragements des supporters... La dernière montée depuis Baziège était particulièrement éprouvante.

Le remontant offert par les bénévoles à l'arrivée fut le bienvenu. Un grand coup de chapeau à eux, car c'est une sacrée organisation !





Labastide et son histoire

Pour le premier volet de cette rubrique vous allez découvrir ou redécouvrir un extrait du livre écrit par les membres de l'atelier mémoire du foyer rural dans « Mémoires de terroir ».

Il nous rappelle que la poste a occupé une place de choix dans le cœur des habitants du village. À l'heure où le service public disparaît des petites localités, il est important de retrouver l'attachement des villageois à « leur » bureau de poste.

Depuis le Bulletin municipal n°36 de juin 2009, vous avez pu lire la rubrique « labastidois d'exception ». Nous avons pris beaucoup de plaisir à partager les passions et les tranches de vie de quelques Labastidois. Merci à tous les participants de nous avoir accueillis chaleureusement et de nous avoir accordé un peu de leur temps. Vous êtes encore nombreux à pouvoir prétendre au titre de Labastidois d'Exception. Aujourd'hui la commission communication a choisi de vous relater l'histoire de notre belle commune.

Quand la poste était au centre de la vie du village...

La vieille poste était située en bordure de la route départementale, en limite du champ de la scierie Lautà et du jardin du presbytère. C'était une maison ancienne de style toulousain. Un couloir séparait l'appartement du receveur du petit bureau de poste, avec sa salle d'attente exigüe et sa cabine téléphonique. Une targette fermait le guichet et les clients s'annonçaient à l'aide d'une clochette disposée sur le comptoir. Ah ! Cette clochette ! C'était le prétexte à toutes les espiègleries, le tustet favori des garnements qui l'agitaient frénétiquement avant de déguerpir au plus vite, au grand désarroi de l'infortuné receveur !

L'autre curiosité de notre poste se trouvait dans le réduit attenant au bâtiment. Le corbillard qui servait aux sépultures y était entreposé à la grande surprise du receveur nouvellement nommé qui pensait y trouver son garage... À Labastide, on anticipait la réforme : la poste songeait peut-être déjà à diversifier ses services auprès du public !

La poste recrutait également dans le village des « porteurs de télégrammes », une fonction plutôt oubliée de nos jours mais qui s'avérait indispensable à une époque où les téléphones



étaient encore rares. La plupart du temps, ces porteurs de télégrammes informaient d'un décès intervenu dans la famille et on les prenait souvent pour des « oiseaux de mauvais augure ». La fille du chevrier, Odette Gay ou M. Masse, l'employé communal, ont longtemps rempli cette mission délicate avant d'être remplacés par Angèle Calastrenc dont la fonction cessa avec l'installation des premières lignes téléphoniques. Pour la petite histoire, c'est Maïhol qui hérita du premier téléphone.

M. Toppan, assisté dans sa tâche par son épouse, sera resté pas moins de 30 ans (un long bail !) le receveur de notre commune de 1960 à 1990. Mme Toppan tenait le bureau de poste chaque matin pendant que son mari distribuait le courrier dans le village et, au besoin, elle venait en renfort l'après-midi car il y avait beaucoup de travail. Tous deux auront connu la vieille et la nouvelle poste, construite en 1972. La démolition de l'ancienne aura fait verser quelques larmes. Malgré son grand âge, elle avait une âme et chacun de nous garde le souvenir des bons moments passés à bavarder en attendant son tour. Quant à la clochette du guichet, personne ne sait ce qu'elle est devenue... Peut-être une « relique » en souvenir des espiègleries d'antan.



Services à la personne

Au terme d'une réflexion lancée depuis deux ans, c'est à une très large majorité que les communes du Sicoval (83 % d'entre elles, soit près de 80 % de la population du territoire) ont décidé de confier au Sicoval la gestion des services à la personne au 1^{er} janvier 2012.

En confiant la gestion des services à la personne à la Communauté d'Agglomération, les communes défendent le maintien et le développement d'un service public de qualité, équitable, solidaire et proche des habitants.

Intercommunalité rime avec solidarité

L'État diminue voire gèle ses dotations et ses subventions aux communes en même temps qu'il leur transfère des charges qu'il assurait auparavant. Les communes ont donc de plus en plus de mal à répondre aux besoins à la population, aussi volontaires soient-elles.

La gestion intercommunale des services à la personne vise donc à pallier le désengagement de l'État, à permettre à tous les habitants du territoire d'accéder aux services de manière équitable, à maintenir la qualité des services actuels et anticiper les besoins à venir.

C'est une démarche collective, solidaire et un choix politique majeur : utiliser une partie du produit de la fiscalité des entreprises du territoire perçue par le Sicoval pour développer ces services à la personne, c'est-à-dire, pour améliorer les conditions de vie de chacun sur notre territoire.

Une gestion au plus près des habitants

Les services seront maintenus au plus près des habitants et gérés avec les élus municipaux au travers, notamment, de conseils locaux. Les lieux d'accueil et les équipes assurant actuellement ces services ne changeront pas et resteront au sein des communes. Les services à la personne seront gérés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dont le conseil d'administration sera composé de conseillers municipaux et communautaires, et de représentants du monde associatif.

Ce CIAS sera également chargé de développer ces services, pour les mettre en cohérence avec les besoins de la population, pour permettre un accès équitable à tous et garantir leur proximité tant géographique que dans les relations avec les bénéficiaires.

Cette gestion intercommunale permettra ainsi de mieux prendre en compte la diversité des besoins et de favoriser une meilleure couverture du territoire.





Les étapes

Le transfert de la gestion des services à la personne au Sicoval sera progressif : au 1^{er} janvier 2012, les services du SICCA (Syndicat Intercommunal des coteaux de Castanet) et de Castanet seront transférés au CIAS.

Pour les autres communes et le SIVOS des Portes du Lauragais, ce transfert sera réalisé progressivement d'ici le 31 décembre 2012.

Les services concernés

- Accueil de la petite enfance (0-4 ans) : crèches multi-accueils, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles (RAM).
- Accueil extra scolaire des 3-11 ans et des 12-17 ans : accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), centres de loisirs associés au collège (CLAC), organisation de séjours, dispo-

sitifs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et Réussite Educative (RE)...

- Accompagnement des 18-25 ans : points d'accueil et d'information...
- Services d'aide au maintien à domicile : soins infirmiers, portage de repas, aide à domicile.

Les services qui restent de la compétence des communes

- Les dispositifs de préscolarisation (type jardins d'enfants),
- L'accueil périscolaire : accueils de loisirs associés à l'école (ALAE), garderies, études surveillées,
- Toutes les autres actions portées par les CCAS des communes (notamment l'aide sociale).

En bref...

Une convention pour un habitat « vert »

Soucieux de proposer un habitat confortable et respectueux de l'environnement, le Sicoval a signé une convention de partenariat avec Sud Cerqual, organisme chargé d'attribuer la certification « Habitat & Environnement » aux opérations d'habitat. Celle-ci sera désormais obligatoire pour tous les programmes de logements réalisés par le Sicoval ou les communes associées à cette démarche. Pour l'obtenir, il faut notamment satisfaire à trois critères obligatoires : management environnemental de la construction ; énergie et réduction de l'effet de serre ; gestes verts.

Cette décision a été approuvée par le Conseil municipal.

Le guide du logement étudiant est en ligne

Le guide numérique du logement étudiant vient d'être réactualisé. Consultable sur www.sicoval.fr, il donne toutes les informations sur les points de restauration, les transports, les sites d'enseignement supérieur présents sur le territoire et les offres de logement. Le territoire compte, en effet, 2 171 logements étudiants dont 44 % en locatif social.

<http://www.sicoval.fr/etudiants/accueil.php>

Des déchets exemplaires

Le Sicoval vient de décrocher pour la 2^e fois le label « QualiPlus ». Décerné par Eco-Emballages et l'ADEME, ce label récompense la démarche d'optimisation et d'amélioration continue du service déchets de notre collectivité.





Un grand projet annuel à l'école !

À l'école, cette année, l'équipe enseignante a choisi de développer un projet solidaire.

Il s'agit, à travers la création d'un spectacle autour d'une légende africaine, de sensibiliser les enfants et les familles afin de réunir des fonds pour une maison d'enfants au Burkina Faso. Elle s'appelle Souman Nafaman* et accueille une quinzaine d'enfants qu'elle scolarise et forme à l'artisanat par ailleurs. Une intervenante, Maïté Ruiz, professeur de danse africaine, accompagnée d'un musicien, Adama Coulibaly, interviendra auprès de toutes les classes pour élaborer le spectacle dont les entrées, payantes sous forme de dons, permettront d'aider la maison d'enfants.

Les besoins sont divers: achats de lits et de moustiquaires, frais de scolarisation des enfants, emploi d'une personne supplémentaire pour aider.

Cette intervention est en partie bénévole et en partie financée par l'Association des parents d'élèves, Jacques a dit « Récré'activ ».

La classe des CM1 CM2 assurera la partie théâtre du spectacle, et présentera également des parties dansées. Les autres classes seront intégrées à l'histoire présentée par des danses et des chants.

Le foyer rural de Labastide Beauvoir assurera la partie logistique : une scène sera montée dans la salle des fêtes.

En classe, un travail sera particulièrement développé dans le domaine :

- du français: les CM devraient correspondre avec

les enfants de l'orphelinat, par mail et par papier, développant ainsi des compétences relatives à la rédaction et au B2i

Des contes africains seront lus dans toutes les classes, ainsi que des documentaires.

- des arts (approche de l'art africain, confection des costumes et des décors),

- de la découverte du monde et la géographie (situation de l'Afrique),

- de l'instruction civique: vie des enfants au Burkina et en Afrique, la scolarisation, les conditions de vie. Et plus généralement, favoriser la coopération et la solidarité.

C'est un projet solidaire; nous attendons une participation massive des parents et des habitants de Labastide Beauvoir !

Nous aurons besoin de personnes pour:

aider à monter et démonter la scène

aider à confectionner les décors

aider à confectionner les costumes

accueillir les spectateurs le jour du spectacle

maquiller/habiller les enfants le jour du spectacle

filmer et monter un petit film du spectacle
Nous comptons sur les familles pour que les valeurs de la solidarité et de la coopération enrichissent cette année scolaire !

Les enseignants

* site internet : <http://www.aideznousagir.org>

Les délégués des parents d'élèves

Le suspens n'est pas bien grand quand il n'y a qu'une liste...

A la suite des élections qui se sont tenues le vendredi 14 octobre, les délégués dont les noms suivent ont été réélus pour cette nouvelle année scolaire.

M ^{me} FAURÉ Estelle	es_faure@yahoo.fr	06 70 46 40 65 / 05 61 83 20 09
M. CRESPO Grégory	gregory.crespo@laposte.net	06 50 18 89 58 / 05 62 18 32 27
M ^{me} CHAUVÉAU Isabelle	ipepouey@free.fr	06 77 08 09 83
M. DURAND André	andre.durand21@orange.fr	06 09 61 24 21 / 05 34 66 33 95
M. CRESCENCE Patrick	patrick.crescence@yahoo.fr	06 83 23 42 86 / 05 61 27 22 51
M ^{me} MEVEL Isabelle	mevel.isabelle@orange.fr	06 15 88 32 05 / 05 61 34 82 46
M. SEYMOUR Michaël	michael.seymour@sfr.fr	05 34 66 28 25

Chers parents,

Nous vous rappelons que nous sommes la représentation de l'ensemble des parents dans la vie scolaire pour le bien-être de nos enfants, via notre participation aux conseils d'école.

Nous sommes acteurs, à part entière, au sein de l'école. Nous sommes donc là pour transmettre vos demandes ou remarques à la mairie et à l'école. Nous pouvons aussi servir de modérateurs (à la demande des parents ou de l'école) en cas de problèmes personnels, en toute discrétion.

Avant chaque conseil, les D.P.E. se réunissent afin d'établir la liste des questions des parents à transmettre pour l'ordre du jour. Si vous ne pouvez pas être présents et que vous souhaitez nous faire part d'une remarque ou d'un sujet que vous souhaitez voir aborder lors du conseil d'école, vous pouvez nous contacter par l'un des moyens à votre convenance.

Nous souhaitons une Bonne Année 2012 à tous les enfants de l'école ainsi qu'à leurs familles.

Les délégués des parents d'élèves.



Jazz sur son 31... à Labastide-Beauvoir

Le vendredi 21 octobre, les élèves de CP à CM2 sont allés rue de la Pomme !

Des musiciens et des chanteuses nous ont emportés dans l'aventure. D'abord, ils nous ont fait découvrir le jazz à travers le chant et le rythme. Nous avons découvert l'harmonie : on chantait des choses différentes en même temps, il fallait se concentrer, mais ça donnait bien !

Puis, à 14h, nous avons assisté au spectacle.

Dans la rue de la Pomme, nous avons rencontré Léo et Léa, les jumeaux inséparables, Louis la Castagne qui aime se battre et qui est amoureux de Paloma, la jolie poupée. Il y a aussi Rita « Boule » parce qu'un peu ronde, mais dont Julien, le grand dadet est amoureux.

Et dans cette rue, le facteur a laissé un colis. Mais le nom est effacé ! Et on ne sait pas ce qu'il contient ! Tous les personnages le veulent...

Nous remercions le foyer municipal de Labastide Beauvoir, et tout particulièrement Monsieur Eugène.

Nous avons beaucoup aimé le voyage !

Mais... au fait... cette rue existe-t-elle ?



La classe des CE1 CE2

Les CM écrivent aux enfants de Souman Nafaman au Burkina...

Bonjour à tous,

Nous sommes contents de correspondre avec vous et de vous aider.

Notre classe est composée de 22 élèves, deux maîtresses et un maître. Elle est située au Sud de la France, près de Toulouse, dans la campagne.

On est dans une classe de CM1-CM2, on a 8 à 10 ans. Notre école, qui s'appelle Jacques de Beauvoir, a 109 élèves, cinq maîtresses et un maître, il y a cinq classes et une garderie. Les élèves ont de 6 à 10 ans en primaire, et de 3 à 6 ans en maternelle.

Le matin, on doit être à l'école avant 9 h, et on repart chez nous après 17 h.

Aimez-vous l'école ?

Nous avons vu des photos de Souman Nafaman. Est-ce vos photos sur les murs de vos chambres ?

Combien êtes-vous ?

Vous disputez-vous beaucoup ?

Nous avons vu un petit film sur des enfants musiciens au Burkina Faso, qui fabriquaient leurs instruments et leurs jouets tous seuls.

À quoi jouez-vous ?

Quelles sont vos activités préférées ?

Notre projet est de vous aider en faisant un spectacle de théâtre et de danse africaine, dont l'entrée sera payante et l'argent servira pour vos besoins dans votre maison d'enfants. Au revoir, nous espérons correspondre avec vous très bientôt.

La classe des CM1-CM2

Association des Parents d'Élèves

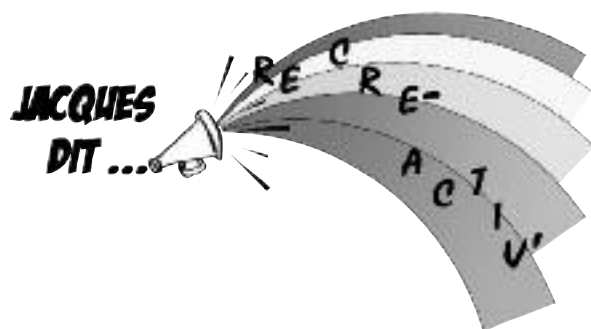
« Jacques a dit : récré-activ' »

L'année dernière, grâce à l'appui des parents, lors des diverses manifestations réalisées, les activités ont connu un réel succès. Ainsi, c'est plus de 2 600 € sur toute l'année scolaire qui ont été reversés à l'école pour financer les projets. Pour l'heure, les activités ont déjà débuté : l'assemblée générale de l'association, la vente des calendriers et le goûter de Noël ont clôturé cette période scolaire.

Les manifestations pour 2012 sont déjà planifiées, vous pouvez d'ores et déjà réserver sur vos agendas les dates suivantes :

- **le loto de l'école le vendredi 2 mars à 20 h 30,**
- **la kermesse le vendredi 22 juin à 17h ,**
- **le repas de fin d'année en suivant la kermesse.**

Nous vous rappelons que nous agissons pour le plaisir de nos enfants, pour que la collecte des fonds générée lors de ces activités leur permette, toujours dans un cadre pédagogique, d'appren-



dre des choses tout en s'amusant (danses, sorties scolaires, cinéma, spectacles, ...).

Mais, pour que l'association fonctionne, nous avons besoin de quelques bonnes volontés. Pour cela, nous comptons sur votre participation à tous et nous vous attendons nombreux.

Nous remercions une fois de plus tous les parents, membres actifs et bénévoles, qui viennent spontanément nous aider.

L'association Jacques a dit : récré-activ' souhaite à chacun une bonne et heureuse année 2012.

Foyer Rural : les activités

Jukido

Patrick Alberny a retrouvé son groupe et accueille chaque lundi et jeudi (18 h 45) à la salle Gruvel les adultes désirant découvrir cette pratique sportive, axée sur la santé, qui est une synthèse de plusieurs arts martiaux.

Pour plus de renseignements, contacter Patrick Alberny au 06 32 13 16 36.

Danse orientale

Les enfants ont rendez-vous le mardi (18 h 45) avec Myriam Sauvère à la salle Gruvel. Nos petites danseuses auront l'opportunité de présenter leur travail lors d'un spectacle théâtral au printemps.

Théâtre « Jeunes »

Ils sont une trentaine à répéter chaque vendredi, répartis en deux groupes (17 h et 18 h 30) à la salle Gruvel et à la Halle. Les enfants du primaire font pour la plupart leurs débuts sur « les planches » alors que chez les

collégiens, certains sont déjà des comédiens « chevronnés ».

Après leur participation à la « Soirée du Livre » de l'Atelier Mémoire au mois d'avril, nos apprentis comédiens avaient terminé l'année en assistant au Festival International de Théâtre pour Enfants qui s'est déroulé en juin au théâtre Daniel Sorano de Toulouse.

Pour 2012, ils préparent une grande soirée théâtrale prévue pour le samedi 28 avril... En attendant que soient frappés les « trois coups », il s'agit de bien répéter et de « faire ses gammes », dans la bonne humeur !

Théâtre « Adultes »

Après le délire de « Ça jette un froid », nos « Am'Acteurs » se sont mis en quête d'une nouvelle pièce à adapter. C'est chose faite et les répétitions ont commencé à la Halle, le lundi à 20 h 30. La date de la représentation est déjà fixée au samedi 12 mai... Une date à retenir !



Les nouvelles du comité des fêtes



Le comité des fêtes est toujours aussi heureux de faire partie des associations phares de Labastide-Beauvoir.

L'année 2011 a été riche de manifestations nouvelles. Tout d'abord les thés dansants. Ils ont rencontré le succès auprès des danseurs. Deux seront proposés cette année, un le **12 février avec l'orchestre Accord Majeur**, l'autre le **4 mars avec l'orchestre Pierre Lebrun**. Les deux seront dansés à la salle Jocelyn Gruvel à partir de 15 h.

Les **marchés artisanaux** connaissent toujours un vif enthousiasme, autant côté visiteurs que côté artisans présents : celui du printemps aura lieu le **lundi 28 mai**, celui de Noël le **25 novembre**.

Nous vous avons parlé de mettre en place la fête de la musique, ce sera chose faite le **samedi 16 juin**.

Pour ce qui est de la **fête locale**, elle se déroulera quant à elle, du **vendredi 6 au dimanche 8 juillet** avec le samedi soir, le traditionnel repas moules/frites, le dimanche les jeux pour les enfants et le feu d'artifices.

Bien évidemment les bals auront lieu les trois soirs mais nous gardons encore secret les orchestres afin de vous surprendre un peu...

Par la suite, il y aura la **foire des 4 saisons**, le **dimanche 7 octobre**. En espérant que le soleil brille ce jour-là autant que cette année.

La **fête de l'automne** sera elle aussi reconduite le **samedi 20 octobre** avec le retour attendu de la daube pour régaler tous les gourmands.

Bien évidemment, le traditionnel **loto de Noël** sera aussi au calendrier le **vendredi 15 décembre**.

Et enfin, cette année l'équipe s'est agrandie avec la venue et l'aide très précieuse de Mika, Charlotte et Anthony : merci les jeunes !

Vous espérant toujours aussi nombreux, toute l'équipe du comité des fêtes souhaite une très bonne et très belle année 2012.

Fabienne, et tout le comité

ont repris en septembre

Atelier Mémoire

La « Soirée du Livre » avait consacré au printemps dernier le travail de l'Atelier Mémoire. Le livre « Mémoires de terroir » a dû être réédité et, à ce jour, ce sont près de 410 exemplaires qui ont pu être écoulés. Rose Berges (tél. : 05 61 81 80 68) est chargée de gérer le stock encore disponible.

L'activité de l'Atelier a repris à la Maison des Associations (le mardi par quinzaine à 15 h). Le projet cette année est de préparer une exposition consacrée à la guerre d'Algérie, à l'occasion du cinquantenaire de la fin du conflit, le 19 mars 1962. Cette exposition sera réalisée avec l'aide des responsables locaux de la FNACA et elle aura lieu dans la salle officielle de la Mairie, du 25 février au 2 mars. Le rôle de l'Atelier Mémoire sera, dans un premier temps, de recueillir les témoignages des jeunes appelés du contingent de notre commune. Toutes les personnes concernées qui désirent témoigner peu-

vent contacter la responsable, Rose Berges (Tél. : 05 61 81 80 68).

Jeux de cartes

C'est le rendez-vous incontournable du vendredi après-midi (14h-18h) pour les joueurs et joueuses « invétérés », à la Maison des Associations. Ces « joutes » sont des plus amicales et se terminent le plus souvent autour d'un bon gâteau. Avis aux amateurs... vous êtes les bienvenus !

Moungetado

Pour respecter la tradition bien établie par le Foyer Rural, les « monges » seront cuites dans la cheminée d'Elise Bressoles et servies le samedi 4 février, dans la salle Gruvel.

Atelier « Loisirs Créatifs »

Cette activité est proposée aux enfants et aux adultes (mercredi après-midi et vendredi soir) par Evelyne Laurent que l'on peut contacter au 06 84 34 22 75.

ACLB

Une fois n'est pas coutume, cette édition de décembre du journal municipal commencera par les enfants.

Ce n'est pas une surprise, cette année 2011/2012 a confirmé les effectifs confortés de la saison écoulée avec 102 licenciés recensés.

Les cinq catégories des tout petits aux benjamins sont représentées.

U7 (pépinière)

C'est avec un effectif d'une vingtaine de joueurs, que la nouvelle saison démarre. Beaucoup de nouveaux enfants viennent apprendre la pratique du rugby dont l'apprentissage est basé sur beaucoup de jeux, travaillant l'occupation de l'espace, la motricité, et le respect des règles, des camarades, ainsi que de l'adversaire. Une bonne présence aux entraînements, laisse présager d'une bonne petite saison.

(Éducateurs : l'inamovible Plouf, Christophe François, Laurent Bernés, José Pereira)

U9 (Jeunes pousses)

Onze nouveaux enfants n'ont jamais touché la balle ovale pour ce groupe soit plus de 65 % au début de l'année.

Le groupe est composé d'une majorité d'enfants de 2003 (11 sur 17).

L'objectif principal est qu'ils prennent du plaisir avec cette balle et leurs nouveaux amis.

Les entraînements sont souvent scindés en 3/4 parties :

- échauffement sous forme de jeux : pas chassés, gainage, roulades, roues, sauts, rotation de certains membres, équilibres...
- petits exercices techniques par petits groupes : plaquages, raffuts, crochets, soutiens défensifs, de 2 contre 1 ou de 2 contre 2, montée défensive en ligne... avec des gestes techniques imposés, applatir dans l'embut, coup franc d'engagement...

- jeux d'une équipe contre une autre équipe avec comptage des points : passe devant adversaires, poussée de la balle au pied, plaquage de boudins, épervier, matches dirigés.

Le groupe est homogène, et s'entend bien. Il est attentif, appliqué, sauf les jours de vent d'autan... Cinq ou six éléments tirent le groupe vers le haut, les progrès réalisés lors de la dernière sortie ne laissent aucun doute sur leur épanouissement et les cris de joie, pour les rencontres ou entraînements en font foi.

Bon courage à LOU, pour sa rééducation.

(Éducateurs : Moussa Khalkhal, Nicolas Jean, Cédric Bacou)

U11 (Poussins)

Depuis le début de saison voilà presque 3 mois, nos petits rugbymen : 1 fille et 19 garçons, sont en route pour l'apprentissage des règles et des fondamentaux de notre cher rugby.

Nous finissons ce trimestre par une note encourageante en gagnant notre dernier match avec la manière, ce qui laisse présager une fin de saison prometteuse.

(Éducateurs : Jérôme Padi, Jean-Marc Rouja, et Jérôme Galy)

U13 (Benjamins)

La saison des benjamins s'annonçait bonne étant donné un effectif confortable (20 licenciés dont 3 filles). C'était sans compter sur l'envie des enfants d'apprendre et de progresser. Ainsi, nos joueurs sérieux à l'entraînement ont progressé très vite et ont obtenu de très bons résultats au challenge A. Ramière et en net progrès sur le challenge Groupama. Ils ont surtout gagné une chose inestimable : le plaisir de jouer ensemble. Leurs éducateurs sont très fiers de cette équipe.

(Éducateurs : Christian Folch, Paul Canal)

U15 (Minimes)

La saison a bien démarré, avec un effectif de 25 joueurs, dont 1 fille, dirigés par 4 éducateurs. Un groupe soudé se crée, ils jouent en Goupama B, à XII, 4 matches ont déjà été disputés (3 victoires pour 1 défaite).

Ils seront engagés en janvier 2012 en Goupama à XV.

Les joueurs ont été en détection Midi-Pyrénées, 4 d'entre eux ont été retenus pour le second tour.



Cadets



La seule fille du groupe joue avec l'équipe féminine Midi-Pyrénées.

(Éducateurs : *Géraldine Silva, Thierry Amans, Patrice Sayssac, Marc Bermond*)

Terminons en précisant que ce trimestre s'est clôturé par une soirée orientale, concoctée par tous les éducateurs, de la cuisine, au service, et ce en tenue !



Éducateurs
école soirée Orientale

Ce repas a réuni 262 personnes, à notre plus grand regret, nous avons dû refuser des familles. Bonne saison à tous, et que du bonheur.

Chez les grands, 75 joueurs sont sur les tablettes, ce qui laisse latitude aux coachs pour gérer les équipes réservistes et première. (Blessés, absences, punition...). Une fréquentation très régulière aux entraînements est un signe de bonne santé pour un club. Les plus frustrés sont les seconds couteaux, si tant est qu'il y en ait, qui



ne trouve que très peu de rivaux dans leur poule. Les forfaits se succèdent, quand ils ne jouent pas à XII. À cette vitesse ils vont se retrouver demi-finaliste en ayant joué 5 matchs.

L'équipe fanion est bien classée dans son groupe (3^e), invaincue à domicile et une victoire et un match nul à l'extérieur. Il reste deux rencontres avant le début de la phase retour.

Enfin coup de projecteur aux jeunes cadets issus du cru qui ont remporté un jeu de maillots, remis par Jérôme Cazalbou. Les juniors sont jumelés avec Castanet et participe à un championnat très relevé.

Un grand merci aux dirigeants, bénévoles, sponsors, parents de l'école de rugby pour leur participation active.

Bonne année 2012 à tous.

M. Vidal

Association bouliste Labastide-Beauvoir

Cette année nous avons eu 37 licenciés et 29 adhérents.

Nous avons organisé 7 concours avec repas d'avril à octobre.

Nous avons eu une bonne participation. Suite à ces concours, nous avons fait un classement par catégorie :

- 1^{er} senior masculin : Alain Boudet
- 1^{re} senior féminin : Bernadette Avignon
- 1^{er} jeune : Quentin Michel

La licence 2012 sera offerte par le club à ces personnes.

Puis nous avons fait un voyage à Carcassonne où nous avons visité la réserve des kangourous et la Cité. Pour finir le voyage, nous avons dégusté un vin de Cabardès.

Le 11 septembre, nous avons célébré la fête de la pétanque. Nous étions 100 convives et dans la bonne ambiance, la soirée s'est terminée tard dans la nuit.

Et pour finir l'année notre traditionnelle journée



de fin d'année, qui s'est déroulée le 6 novembre avec le petit-déjeuner à 9 h, un petit concours pour les acharnés de la pétanque, car cette journée était un peu humide, pour les moins courageux, nous avons joué aux cartes en attendant de déguster la poule farcie.

Voilà la saison 2011.

Petite nouveauté :

- Le dimanche 22 janvier à midi, un repas sera organisé pour la vente des licences et cartes de membres. Nous vous le ferons savoir par affiche en début d'année.

- Nous avons fait un calendrier 2012 avec les photos des différentes manifestations du club, si des personnes sont intéressées pour l'acheter, il sera vendu 12 €

Le Bureau de l'Association Bouliste vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2012.

22^e édition du Relais des Coteaux : arrivée-départ à Labastide-Beauvoir



Bulletin n° 41 - « D'El Cers a L'Auta »

- Directeur de publication : Éric FLEURIT, Maire
- Équipe de rédaction : Sandrine ROUQUET, Karine SEYMOUR, Pascal PALAME, Claude BERGÈS, Éric FLEURIT, Georges RAVOIRE, Conseillers Municipaux

- Photographies et Articles : Commission Communale, Communication, École, Associations Communales, Michel VIDAL, Hélène LEDROIT, Laurence VIGNARD, Benoît BÉLINGUIER, des Labastidois, Sicoval.
- Mise en page et Impression : Sicoval (65 rue du Chêne Vert - BP 38200 - 31682 Labège cedex)
- Distribution : Conseillers Municipaux